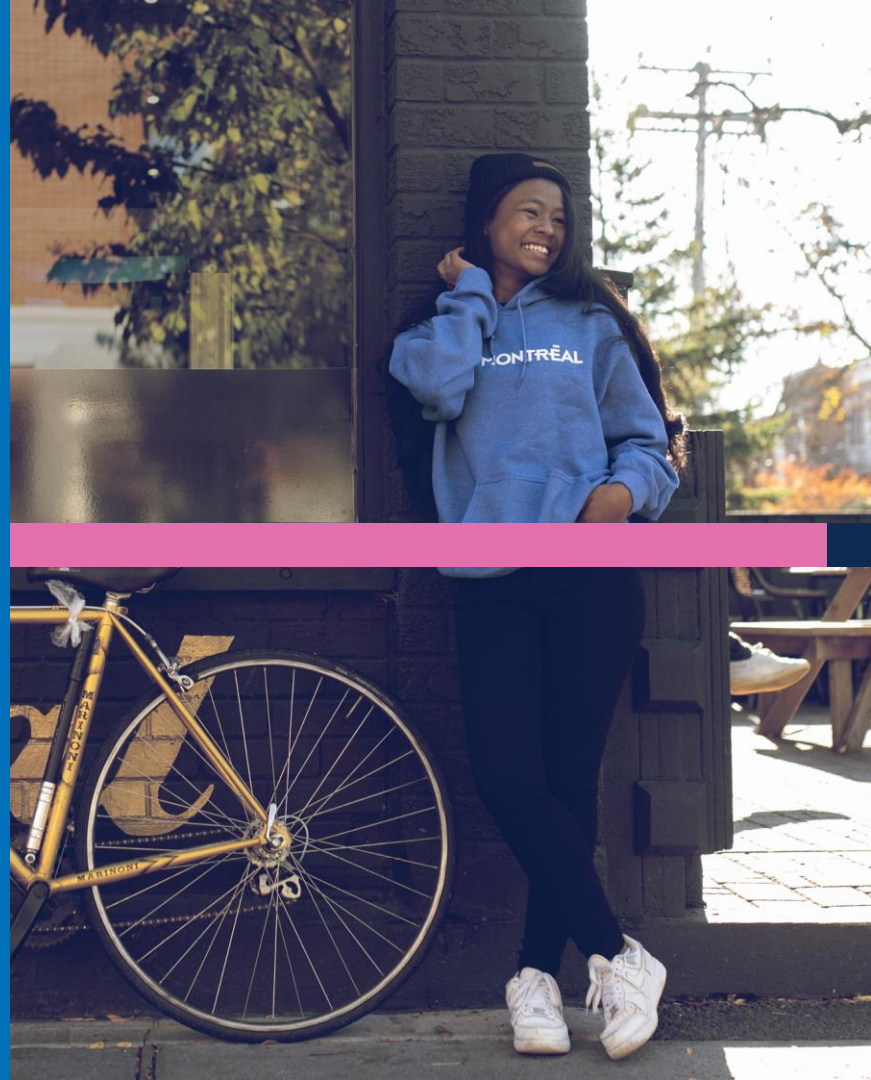


Renouveler votre
CAQ- LAP et votre
permis d'études



Pour poursuivre vos études à HEC, vous devez renouveler:

1- votre [Certificat d'acceptation du Québec \(CAQ\)](#) qui est également la lettre d'attestation provinciale (LAP) – *6 mois avant l'expiration*

2- votre [permis d'études](#) - *au moins une journée avant son expiration*

- Ces deux documents sont liés à un établissement d'enseignement!



LE CAQ



Faire la demande 6 mois avant l'expiration

Le portail de demande en ligne du CAQ



ARRIMA



Les étapes pour l'obtention du CAQ

2 portails différents

1

Créez votre
compte
ARRIMA
ARRIMA



2

Remplissez vos
informations
personnelles
Portail



3

Faites le paiement:
vous avez une
heure pour le faire!
Arrima



4

Obtenez votre numéro de
demande et votre liste de
contrôle personnalisée: 48
heures plus tard!
Portail



5

Rassemblez les
documents
requis



6

Téléversez les documents
ARRIMA



7

Recevez votre CAQ
Portail

Les documents requis

De l'École (via le formulaire: [Hec.ca](https://hec.ca) > communauté étudiante
> attestations et relevés de notre):

- 1- Votre relevé de notes OFFICIEL
- 2- Une attestation personnalisée

De votre part:
Suivez la liste de contrôle personnalisée



Attention!

Vous devez écrire une lettre explicative (datée et signée à la main) si:

- 1- Vous avez fait report d'admission
- 2- Vous avez étudié à temps partiel
- 3- Vous avez abandonné ou échoué un ou de cours
- 4- vous avez fait une césure (maladie, défaut de paiement, documents d'immigration...)

- La lettre doit être accompagnée de pièces justificatives (ex: billet médical).
- Si vous êtes resté au Québec sans étudier, vous devez fournir la preuve que vous déteniez une assurance maladie/hospitalisation durant cette période.

Attention!

Signatures

Les signatures sur les formulaires, déclarations et documents exigés **doivent être manuscrites**. Nous acceptons les types de signature suivants :

- Les signatures manuscrites apposées à l'aide d'un accessoire technologique (par exemple, un stylet, un écran tactile ou une souris);
- Les signatures manuscrites numérisées (par exemple en apposant une signature manuscrite sur un document papier et en numérisant le document signé).

Les autres types de signatures (numériques dactylographiées) ne sont pas acceptées.

Une signature est requise sur la déclaration d'autorisations et d'engagements et sur la déclaration de prise en charge financière.

Les preuves de capacité financière

- Comme vous êtes déjà au Canada au moment de votre demande de renouvellement, vous devrez fournir vos preuves de capacité financière dès la demande de CAQ.
- Elles seront également exigées pour la demande de renouvellement de permis d'études.

1 - Déterminer le montant à justifier: \$ 24 617 CAD (personne seule) de frais de subsistance, plus les frais de scolarité pour une année ou les mois restant au programme d'études.

2 - Définir qui assurera le soutien financier de la personne étudiante.

3 - Signer la déclaration de soutien financier- si vous avez un ou des garants

4- Rassembler les preuves financières de la personne qui a rempli la déclaration de soutien financier parmi celles proposées. **Attention à ce qui est accepté ou non.**

Consultez notre « [tutoriel pour prouver votre capacité financière](#) » !

Preuves financières

Preuves de capacité financière

Vous devez transmettre la copie d'un ou de plusieurs de ces documents qui prouvent votre [capacité financière](#) à payer tous les frais associés aux études au Québec :

Autorisation récente de transfert de fonds de l'Office du contrôle des changes de votre pays d'origine ou de résidence

Cette preuve est acceptée si votre pays limite la sortie de fonds.

Confirmation officielle et récente de l'octroi d'une bourse d'études

Celle-ci doit préciser le montant, la répartition des versements et la durée.

Relevés d'un compte bancaire, au Canada ou à l'étranger couvrant les six derniers mois

Ceux-ci doivent indiquer l'ensemble de vos opérations bancaires ainsi que le solde actuel de votre compte en plus d'une preuve que vous en êtes la ou le titulaire.

Certificat de placement garanti (CPG)

Celui-ci doit avoir été émis par une institution financière canadienne participante.

Preuve d'un prêt d'études

Celle-ci doit être accordée par une banque et préciser le montant ainsi que la durée du prêt.

Les revenus d'un travail dans le cas d'une personne résidente du Québec

S'applique à la personne résidente du Québec qui prend la charge financière du séjour d'études d'une ressortissante ou d'un ressortissant étranger.

La preuve du paiement des frais de scolarité

Important

Dans la demande de CAQ en ligne, à la question « Êtes-vous visé(e) par une exemption prévue aux règles de gestion des demandes? » :

- Sélectionnez « Oui » si vous prolongez votre CAQ pour **le même programme**, le même niveau d'études et le même établissement d'enseignement.
- Sélectionnez « Non » si vous **changez de programme**, de niveau d'études ou d'établissement d'enseignement.



Le permis d'études



Faire la demande du renouvellement du permis d'études

- Depuis le Canada, en ligne avec votre compte sécurisé MonCIC.
- Au moins une journée avant la date d'expiration du document:
 - Vous devez téléverser, dans votre [HEC en ligne](#), la preuve (IMM5739) que votre demande de renouvellement a été faite alors que vous possédiez toujours un permis d'études valide > statut conservé

❖ Assurez-vous de bien d'indiquer votre adresse au Canada. Le permis vous sera envoyé par la poste.

Statut conservé/maintenu

Octroyé si vous avez effectué votre demande de renouvellement de permis d'études, alors que vous possédiez toujours un permis d'études valide.

Le statut conservé/maintenu débute la journée qui suit l'expiration de votre permis d'études:

- Vous pouvez étudier et travailler sous les mêmes conditions que celles mentionnées sur votre ancien permis d'études.
- Vous devez rester au Canada tant que vous n'aurez pas reçu votre nouveau permis d'études.





DES QUESTIONS?

aide.hec.ca/nousecrire



Merci